

Revêtement d'imperméabilité réticulable d'aspect velouté lisse



DÉFINITION

Revêtement d'imperméabilité de façade d'aspect velouté lisse à base de résines acryliques modifiées siloxane en dispersion aqueuse réticulable par la lumière naturelle, conforme aux spécifications de la norme NF DTU 42.1.

DOMAINES D'EMPLOI

- Extérieur.
- Assure les fonctions d'imperméabilité des classes I1 à I4.

SPÉCIFICITÉS

- Monoproduit - impression, intermédiaire et finition.
- Réticulable par la lumière naturelle.
- Excellent mouillage et enrobage de l'armature en Classe I4 (A5).
- Faible encrassement.
- I1 à I4.

POINTS FORTS

- Gain de productivité sur chantier.
- Application très facile.
- Résistance renforcée à la fissuration.
- Résistance à l'encrassement.
- Conservation dans le temps de la souplesse du film.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect du film sec :	Mat velouté.
Extrait sec en volume (en blanc) :	58 (± 2) %
Densité (masse volumique à 20 °C) :	1,34 (± 0.05) g/cm ³
Rendement moyen :	3 à 5 m ² /L
Épaisseur moyenne du film sec :	0,160 mm pour 400 g/m ² .
Temps de séchage (à 23° et 50% d'humidité rel.) :	2 à 5 heures. Par temps humide et froid, le séchage à coeur est plus long. Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après 2 à 3 semaines.
Recouvrable :	24 heures
Teintes :	Blanc, teintes du nuancier Chromatic® Façade
Conditionnements :	15 L

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- La fiche de données de sécurité est disponible sur le site www.quickfds.com.
- La fiche technique est disponible sur le site : www.sigmacoatings.fr.

MISE EN ŒUVRE

Supports admissibles / Préparation des fonds : Se reporter à la fiche SIGMAFLEX "dispositions communes".

Systèmes d'application :

Ce revêtement sera mis en œuvre sur les impressions et couches intermédiaires du tableau ci-après, conformément aux dispositions générales de la fiche SIGMAFLEX «Dispositions communes».

Nature des désordres	Classes	Couche d'impression ⁽²⁾	Couche intermédiaire	Couche de finition
Porosité, faiçage microfissures d'ouverture inférieure à 0,2 mm	A2 (I1)	SIGMAFLEX 2000S dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²		SIGMAFLEX 2000S dilué à 5 % d'eau (en poids) 300 g/m ²
		SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²		
Fissures inférieures à 0,5 mm	A3 (I2)	SIGMAFLEX 2000S dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S dilué à 5 % d'eau (en poids) 300 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S dilué à 5 % d'eau (en poids) 300 g/m ²
		SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 10 % d'eau (en poids) 300 g/m ²	
Fissures inférieures à 1 mm	A4 (I3)	SIGMAFLEX 2000S dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S 400 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S 400 g/m ²
		SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE 450 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S dilué à 5 % d'eau (en poids) 300 g/m ²
Fissures inférieures à 2 mm	A5 (I4)	SIGMAFLEX 2000S dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S ARMATURE ⁽¹⁾ 800 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S 400 g/m ²
		SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE ARMATURE ⁽¹⁾ 800 g/m ²	SIGMAFLEX 2000S dilué à 5 % d'eau (en poids) 300 g/m ²

Les consommations sont données, dilution comprise, pour des supports lisses. En fonction du relief, une majoration peut être à déterminer sur le chantier.

(1) Marouflage de l'armature en 2 passes, avec ou sans délai de séchage.

(2) Sur pâte de verre et carreaux céramique*, sur anciennes peintures minérales (silicate ou chaux) et de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulent, on utilisera SIGMAFIX en couche d'impression (voir fiche technique du produit). SIGMAFIX est à proscrire sur ancien revêtement (RPE, RSE ou Imperméabilité) et sur support décapé chimiquement.

* de taille maximale 7,5 x 7,5 cm

Matériel d'application : Brosse, rouleau polyamide texturé 18 mm, pistolet.

Dilution : Eau.

Nettoyage du matériel : A l'eau immédiatement après usage.

OBSERVATIONS

Conditions limites d'application : Température du support comprise entre 5°C et 35°C. Humidité relative inférieure à 80 %. Ne pas appliquer par temps de gel, ni sur support humide ou condensant. Ne pas utiliser dans un endroit clos, non exposé à la lumière solaire.

Recommandations particulières : Utiliser un même lot de fabrication et de mise à la teinte par unité de surface. Bien agiter le produit avant emploi. Appliquer le produit grassement et répartir uniformément.

CLASSIFICATION

AFNOR : NF T 36-005 - Famille I - Classe 7b2.

COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010). Ce produit contient maximum 20 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

EVWA : NF EN 1062- 1 : I1 : E4, V2, W3, A2 - I2 : E4, V2, W3, A3 - I3 : E5, V2, W3, A4 - I4 : E5, V2, W3, A5

CONSERVATION

- 1 an en emballage hermétique d'origine non ouvert.
- Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.



PPG AC FRANCE

Immeuble Union Square - 1, rue de l'Union - 92565 Rueil-Malmaison Cedex

T 01 57 61 00 00 F 01 57 610 610

Siret : 41 30492 042 000 10. Edition : Janvier 2019

sigmacoatings.fr